



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW  
INSTITUT INTERNATIONALE POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

**OTIF**



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR LES  
TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN  
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTERNATIONAL  
CARRIAGE BY RAIL**

**COMMISSION PRÉPARATOIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT  
DU REGISTRE INTERNATIONAL POUR LE MATÉRIEL  
ROULANT FERROVIAIRE CONFORMÉMENT AU  
PROTOCOLE (FERROVIAIRE) DE LUXEMBOURG**

UNIDROIT 2018  
Comm. Prép Rail/8/Doc. 1  
Original: anglais/français  
juillet 2018

**8<sup>ème</sup> session  
Rome, 6 - 7 décembre 2018**

#### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

1. Ouverture de la session et accueil par les Secrétaires Généraux d'UNIDROIT et de l'OTIF et par le Président de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
3. Rapport des Co-Présidents sur les développements intervenus depuis la dernière session
4. Rapport sur les activités du Groupe de travail sur la ratification
5. Rapport de l'OTIF sur la 129<sup>ème</sup> session de son Comité administratif (31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2018) et sur la 13<sup>ème</sup> session de son Assemblée Générale (25 – 26 septembre 2018)
6. Déclarations des Etats participants
7. Approbation du Règlement provisoire mis à jour pour le Registre international pour le matériel roulant ferroviaire

8. Approbation des documents portant sur l'établissement de l'Autorité de surveillance
9. Discussion et approbation des étapes futures en vue de l'entrée en vigueur du Protocole
10. Stratégie de ratification et calendrier des activités futures
11. Divers
12. Clôture de la session.

## ANNOTATIONS

### **Point No. 1 Informations sur l'ouverture de la session**

1. La session se tiendra au siège d'UNIDROIT (Via Panisperna 28, 00184 Rome, tél. +39-06-6962151), de **14h30 à 18h le jeudi 6 décembre 2018** et de **9h à 13h le 7 décembre 2018**.